



# Fête des Arts & du Végétal Fleuramour<sup>©</sup> 2020 22, 23 et 24 mai 2020



**EXPOSANT - Dossier d'inscription**

# **Fête des Arts & du végétal Fleuramour<sup>©</sup> 2020**

**22, 23 et 24 mai 2020**

<b>Mot du Comité organisateur</b>	<b>Pages 3 &amp; 6</b>
<b>Les Partenaires</b>	<b>Page 4</b>
<b>Le Programme</b>	<b>Page 5</b>
<b>Charte des exposants</b>	<b>Pages 7 – 8 – 9</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>Page 10</b>
<b>Bulletin d'inscription</b>	<b>Pages 11 – 12 – 13 – 14</b>

## **Contact & Inscription**

Martine LOOBUYCK  
Chargée de mission Parc & Jardins  
33 (0) 1 34 48 48 37  
33 (0) 6 86 28 34 84

[martine.loobuyck@chateau-auvers.fr](mailto:martine.loobuyck@chateau-auvers.fr)

## Mot du Comité organisateur

**Chers exposants,**

Dans la lignée du Festival « Les Iriades » qui a été organisé pendant plus de 10 ans par le Château d'Auvers, fort de cette expérience, le Conseil départemental du Val d'Oise, propriétaire et gestionnaire du site, souhaite donner un nouveau souffle à cette manifestation. Au-delà de la place d'honneur qui était faite jusqu'alors à l'iris, fleur phare et emblématique de l'histoire et de l'ornement des jardins du Château d'Auvers, cette nouvelle édition élargit sa thématique à l'ensemble du monde végétal et de la création artistique.

Le Château d'Auvers, son parc et ses jardins sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1997. Ce patrimoine unique de 9 hectares se déploie sur l'ensemble de son domaine : le belvédère, le nymphée (grotte artificielle recouverte de coquillages, un des rares ornements de jardin toujours conservé en France), les broderies de buis des jardins à la française et le parc boisé, qui ouvre des perspectives et des cônes de vues sur la vallée des Impressionnistes. Depuis ses terrasses, surplombants son jardin à la française et sa collection d'iris anciens, se dessine un point de vue unique sur les paysages peints autrefois par Daubigny, Cézanne, Pissarro puis Van Gogh.

Désireux de faire partager à tous la richesse et la diversité de son parc, le château d'Auvers organise les :

**22, 23 et 24 mai 2020**

### **LA FÊTE DES ARTS & DU VÉGÉTAL FLEURAMOUR® 2020**

**Thème : « La vie en couleurs »**



Fleuramour® 2018 – Commanderie d'Alden Biesen – Bilzen – Belgique – Création de Tom De Houwer

## **Les Partenaires**

### **Partenaire du monde floral : Fleuramour®**

Pour enrichir sa programmation culturelle, le Château d'Auvers souhaite organiser une fête autour des arts et du végétal en partenariat avec « Fleuramour® ». Ce collectif d'artistes floraux internationaux est réputé pour ses installations féeriques à destination du grand public. Ils organisent, entre autres, le Festival « **Fleuramour®** » **Fleur Créatif Events (www.fleuramour.be)**, un happening internationalement reconnu, dédié à l'art floral et à l'art végétal éphémère. Chaque année, une centaine de fleuristes internationaux décore l'Archicommanderie d'Alden-Biesen avec 140 000 fleurs à Bilzen en Belgique.

Pour sa 25<sup>ème</sup> édition, « Fleuramour® » sera présent pour la première fois en France et s'associera au Château d'Auvers.

### **Partenaire du monde botanique : Le Jardin Botanique de Paris**

**Le Jardin Botanique de Paris est riche de l'histoire des hommes et des plantes des quatre sites qui le composent.**

Plus de 15 000 espèces et variétés de plantes, des missions de conservation des végétaux, d'éducation à la botanique et de sensibilisation à la nature : le Jardin botanique de Paris c'est plus de 70 hectares de jardins et de collections organisés sur quatre sites à l'histoire et au patrimoine végétal et architectural prestigieux :

- le parc de Bagatelle et sa roseraie de renommée internationale ;
- le jardin des Serres d'Auteuil et ses paysages tropicaux ;
- le Parc Floral de Paris et sa flore régionale d'Île-de-France ;
- l'Arboretum de Paris et ses arbres des régions tempérées du monde entier.

Un partenariat qui se renforce d'année en année par une collaboration, des échanges, et leur présence à notre évènement sur les collections botaniques, sur la création et le baptême de nouveaux dahlias particulièrement un dahlia jaune en hommage à la brassée de dahlias déposée par le Docteur Gachet sur la tombe de Vincent van Gogh, inhumé en 1890 au cimetière d'Auvers-sur-Oise.

**Une liste de l'ensemble de nos partenaires va être prochainement communiquée. Nous en profitons pour les remercier, ici.**

**Cette liste n'est pas arrêtée, vous aussi, venez nous rejoindre ! N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions si vous souhaitez devenir partenaires de cette fête.**

## Le programme

Pépiniéristes  
Obtenteurs  
Produits du terroir  
Artisans-Artisanat  
Installations florales d'Art designers  
Démonstrations d'art floral  
Workshop d'art floral (sur inscription)  
Exposition de photographies de Nils-Udo (artiste de Land Art)  
Parcours « Vision Impressionniste » gratuit  
Conférences  
Bourse aux plantes  
Partage de savoir  
Défilés et concours de chapeaux, chaque jour à 15h

Village coloré créatif-famille (ateliers, animations, concours...)  
Jardin botanique participatif  
Eco-village  
Ateliers vannerie, teinture...

Village Food Trucks / Restauration ambulante  
Restaurations groupes sur réservation

Parking visiteurs gratuit + navettes

### Tarifs visiteurs :

8 € par personne / Gratuit pour les moins de 18 ans / 6 € par personne pour les groupes à partir de 10 personnes / Gratuit pour les journalistes, les professionnels et les partenaires de l'évènement (uniquement sur invitations)



© Nils-Udo

**Fête des Arts et du Végétal – Fleuramour® 2020** a pour vocation d'apporter un temps de rencontre, de détente, d'échange et de découverte. Cette manifestation s'adresse à tous (familles, petits et grands, jardiniers amateurs et passionnés) et à tous les amoureux des fleurs, des plantes et des arts. Nous espérons accueillir 10 000 visiteurs sur les trois jours de la manifestation.

Nos objectifs :

- **Pour les visiteurs** : découvrir, dans le cadre du Château d'Auvers, une large vitrine de la botanique, de l'horticulture incluant toutes les formes d'Arts, d'artisanat et de décoration d'extérieur ;
- **Pour les exposants** : mieux se faire connaître et vendre leurs produits ;
- **Pour nos partenaires** : profiter de cette prestigieuse vitrine de trois jours pour faire connaître leurs actions.

Avant de remplir votre bulletin d'inscription, **nous vous invitons à prendre connaissance de la charte des exposants dans laquelle sont précisées un certain nombre de consignes liées à l'évènement.**

Espérant vous compter parmi nous pour cette nouvelle édition, nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Bien cordialement,

Le Comité organisateur.



# Charte des exposants

## I – OBJET

Cette charte est destinée à :

- Définir les objectifs ;
- Fixer les principes et l'esprit de cette fête;
- Préciser les règles de fonctionnement de la Fête des Arts & du Végétal – Fleuramour<sup>®</sup> 2020 du Château d'Auvers.

Celle-ci s'applique à l'ensemble des participants. Elle sera éventuellement complétée selon les besoins qui s'imposent.

## II– DÉFINITION ET OBJECTIFS

La Fête des Arts & du Végétal – Fleuramour<sup>®</sup> 2020 du Château d'Auvers est une manifestation ouverte à toutes les branches de la botanique, de l'horticulture d'ornement, de la fleur coupée ainsi qu'aux formes d'artisanat et d'art ayant un rapport avec le jardin, sa mise en valeur et son entretien. Afin de maintenir les spécificités de cet évènement et l'équilibre de la présentation, certaines proportions doivent être maintenues entre les présentations de plantes ligneuses, vivaces et d'autres végétaux.

Ces journées ont pour objectifs de :

- Privilégier tout d'abord la qualité, retrouver ou simplement mieux faire connaître des végétaux intéressants pour leurs qualités esthétiques ou botaniques, notamment pour leur aspect décoratif ;
- Constituer un lieu de rencontre et de diffusion original entre des professionnels et un public de responsables, de spécialistes, d'amateurs ou de futurs amateurs ;
- Présenter des végétaux d'une manière harmonieuse et attirante, associer formes, feuillages, floraison... afin de bien démontrer leur intérêt aux utilisateurs potentiels ;
- Permettre ou favoriser un dialogue entre ceux qui produisent, diffusent ou transforment les végétaux et ceux qui les plantent ou pourraient les planter dans leur jardin ou encore, et pourquoi pas simplement les déguster.

## III– LES PLANTES ET SON EXPOSANT

Les plantes exposées peuvent appartenir à toute l'échelle du règne végétal.

Elles doivent être représentatives des spécialités propres à chaque exposant, constituer un reflet honnête de ses activités.

Les exposants doivent renseigner clairement et précisément les visiteurs et les acheteurs sur les qualités des plantes qu'ils présentent et notamment sur leurs besoins en matière de sol et de climat. Selon chaque exposant, les plantes peuvent être proposées à la vente ou seulement exposées.

Si les plantes peuvent être vendues, leur prix doit être clairement mis en évidence.

## IV– AUTOUR DU JARDIN

Tous les produits présentés doivent être liés au jardin ou à la vie du jardin.

Il peut s'agir notamment de tout ce qui peut servir à son entretien ou à son embellissement (outils, traitements, mobiliers, décors...).

Pourront également participer dans la mesure où ils seront dans une dynamique de conseils, de partage des savoirs et/ou d'animations : les fondations, les associations, les établissements d'enseignements spécialisés, les représentants de jardins publics ou privés, les organismes divers liés à la botanique, l'horticulture et l'art floral.

## V- LES PRODUITS DU TERROIR OU RÉGIONAUX

Les exposants proposant une sélection de produits reposant sur les savoir-faire du territoire et/ou issus d'un commerce conscient et/ou respectueux, ouvert et nourri par la création sont les bienvenus (sous réserve d'acceptation du Comité organisateur).

Les produits ou objets de création exposés devront présenter au moins deux des critères suivants :

- être de qualité ;
- être naturels (en ce qui concerne les produits de bouche), si possible issus de l'agriculture biologique ;
- être créatifs ;
- s'inscrire dans une pratique "locavore" (être issu de producteurs franciliens et/ou locaux) ;
- avoir un lien avec la thématique de la manifestation (lire Article II de la présente charte « Définition et objectifs »).

## VI- PRÉSENTATION

Compte tenu des objectifs généraux de la Fête des Arts & du Végétal - Fleuramour<sup>®</sup> 2020 du Château d'Auvers, **les végétaux doivent être présentés d'une manière qui contribue à les mettre en valeur et à renseigner les visiteurs.**

**Les décors utilisés par les exposants ne doivent pas gêner la perception des stands voisins.**

Il est demandé aux exposants d'apporter des idées nouvelles ou originales, non seulement au niveau des végétaux mais aussi pour démontrer au public l'usage pouvant en être fait (association de formes, de couleurs, de feuillages ou de floraisons...).

**Les stands doivent garder leur attrait jusqu'à la fin de l'exposition.**

**Il est donc impératif qu'une partie des végétaux qui les compose demeure inamovible jusqu'au dimanche 18h, jour de la clôture de la manifestation.**

**Afin de respecter le cadre privilégié de cet événement et de donner une harmonie d'ensemble, des tentes de dimensions différentes sont proposées à la location.**

**Aucune tente ne pourra être montée sur le site, autre que celles proposées par l'organisateur.**

Une présentation attirante et agréable, mettant en valeur vos produits exposés, est primordiale pour attirer et renseigner le public.

**Attention : nous vous rappelons que la fin de l'exposition a lieu le dimanche à 18h.**

**Par conséquent le rangement des stands ne se fera qu'après la fermeture du site au public.**

En vous remerciant pour votre attention,

**Le Comité organisateur de la Fête des Arts et du Végétal- Fleuramour<sup>®</sup> 2020  
Château d'Auvers.**

## Informations pratiques

Lieu : Château d'Auvers – Chemin des Berthelées – 95430 Auvers-sur-Oise France

### ACCÈS PAR LA ROUTE

Coordonnées GPS : 49°04'24.094"N - 02°09'53.23"E

Chemin des Berthelées - 95430 Auvers-sur-Oise (France)

Depuis Paris :

Suivre A86, puis A15, direction Cergy-Pontoise - Prendre A115, direction Calais.

Sortie Auvers-sur-Oise, direction Château d'Auvers

### ACCÈS PAR LE TRAIN

Au départ de Paris

\* De la gare du Nord : direction Persan Beaumont

Correspondance à Valmondois pour Auvers-sur-Oise

Train direct au départ de Paris Nord les samedis, dimanches et jours fériés (trajet 30 min) d'avril à octobre

\* De la gare Saint-Lazare : direction Gisors - Correspondance à Pontoise pour Auvers-sur-Oise

**La gare d'Auvers-sur-Oise est à 10 min à pied du Château**

**Installation des exposants : le jeudi 21 mai 2020 exclusivement de 9h à 19h30 (fermeture du site)**

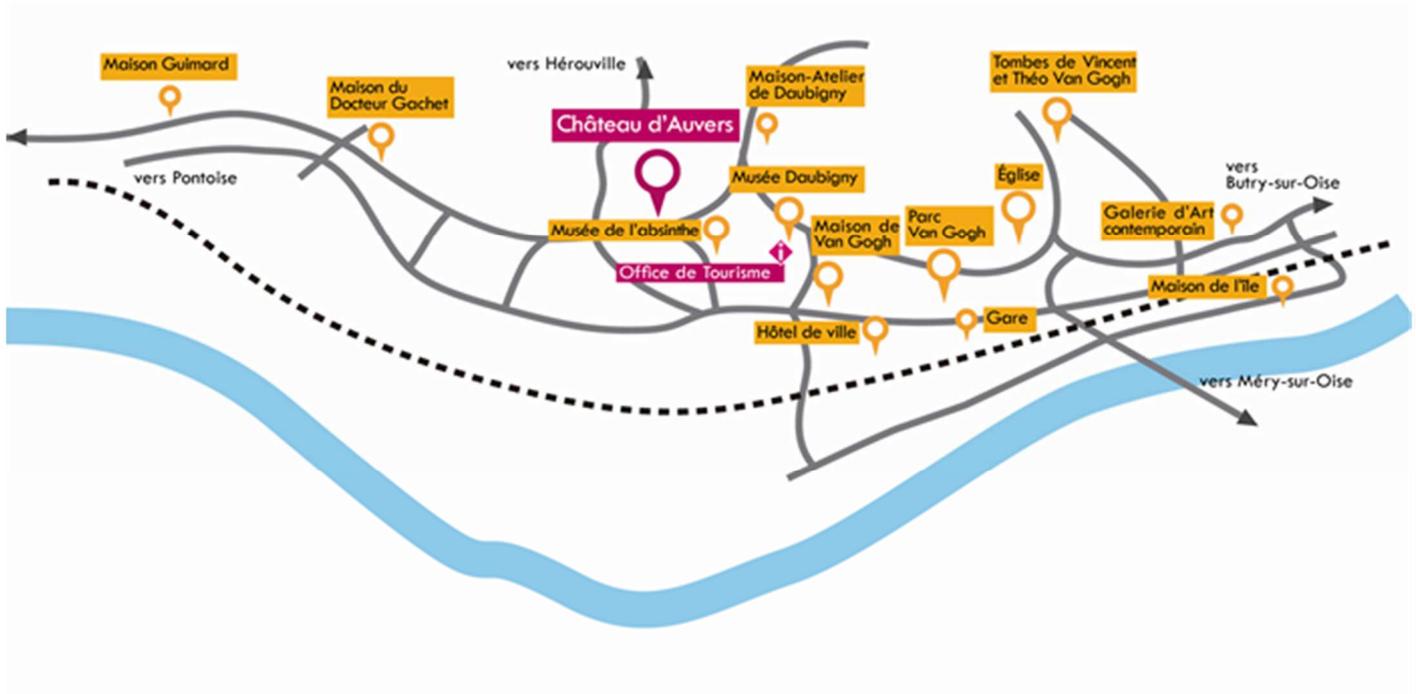
**Pas d'installation possible le vendredi 22 mai 2020 matin**

Nous vous rappelons qu'AUCUN véhicule ne sera autorisé dans le parc pendant la manifestation sauf les prestataires Food-Truck.

**Pour les journées des 22 – 23 – 24 mai 2020 :**

Ouverture exposants : 08h à 19 h

Ouverture au public : 10h à 18h



## Bulletin d'inscription

FÊTE DES ARTS & DU VÉGÉTAL – FLEURAMOUR® 2020  
Les 22, 23 et 24 mai 2020  
Bulletin à retourner impérativement **avant le 20 décembre 2019**

### DÉNOMINATION ET ADRESSE

Raison sociale :

.....  
.....

Numéro de Siren :

.....

Nom/Prénom du responsable : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Téléphone / Portable : .....

.....

Email : .....

Producteur

Revendeur

Nous vous remercions de nous faire parvenir une plaquette de ce que vous envisagez d'exposer ainsi qu'un visuel/simulation/croquis de votre stand afin que nous puissions vous attribuer un emplacement correspondant à vos attentes.

Produits exposés / Activités détaillées :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## VOTRE STAND

### BADGES ET LAISSEZ-PASSER

Nom & Prénom des personnes présentes sur le stand :

Personne 1 : Personne 2 :

Personne 3 : Personne 4 :

**Toute personne non déclarée ne pourra rentrer sur le site sans s'acquitter du droit d'entrée.**

Immatriculation du/des véhicule(s) :

.....  
.....

### EMPLACEMENT - TENTE

Terrain de 9 m <sup>2</sup> (3 m x 3 m) sans tente	140 € HT	168€ TTC
Terrain de 9 m <sup>2</sup> (3 m x 3 m) avec une tente (3 m x 3 m)	250 € HT	300€ TTC
Terrain de 25 m <sup>2</sup> (5 m x 5 m) sans tente	160 € HT	192€ TTC
Terrain de 25 m <sup>2</sup> (5 m x 5 m) avec une tente (3 m x 3 m)	260 € HT	312€ TTC
Terrain de 25 m <sup>2</sup> (5 m x 5 m) avec une tente (5 m x 5 m)	450 € HT	540€ TTC
Terrain de 50 m <sup>2</sup> (10 m de façade x 5 m) sans tente	180 € HT	216€ TTC
Terrain de 50 m <sup>2</sup> (10 m de façade x 5 m) avec une tente (3 m x 3 m)	280 € HT	336€ TTC
Terrain de 50 m <sup>2</sup> (10 m de façade x 5 m) avec une tente (5 m x 5 m)	465 € HT	558€ TTC

**RAPPEL : Seules les tentes fournies par le Comité organisateur seront autorisées**

**ELECTRICITE** : sur demande et accord exclusif du Comité organisateur

Remarques ou demandes spéciales :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## RÉCAPITULATIF DE VOTRE COMMANDE

Désignation	PRIX HT	TAUX TVA	PRIX TTC	Quantité	TOTAL
Terrain de 9m <sup>2</sup> (3m x 3m) sans tente	140 €	20%	168€		
Terrain de 9m <sup>2</sup> (3m x 3m) avec une tente (3m x 3m)	250 €	20%	300€		
Terrain de 25m <sup>2</sup> (5m x 5m) sans tente	160 €	20%	192€		
Terrain de 25m <sup>2</sup> (5m x 5m) avec une tente (3m x 3m)	260 €	20%	312€		
Terrain de 25m <sup>2</sup> (5m x 5m) avec une tente (5m x 5m)	450 €	20%	540€		
Terrain de 50m <sup>2</sup> (10m de façade x 5m) sans tente	180 €	20%	216€		
Terrain de 50m <sup>2</sup> (10m de façade x 5m) avec une tente (3m x 3m)	280 €	20%	336€		
Terrain de 50m <sup>2</sup> (10m de façade x 5m) avec une tente (5m x 5m)	465 €	20%	558€		
Pré-achat de billets d'entrée pour l'événement	7,27 €	10%	8€		
Frais d'envoi des billets d'entrée pour l'événement	4,17€	20%	5€		
			<b>TOTAL TTC</b>		

## CONDITIONS DE PAIEMENT

**Par virement** : merci de bien notifier le nom de l'organisme en référence

**TRÉSOR PUBLIC**

IBAN (International Bank Account Number) : **FR76 1007 1950 0000 0020 0208 861**

BIC (Bank Identifier Code) : **TRPUFRP1**

**Par chèque** : À l'ordre de la **Régie Château d'Auvers**

Ci-joint chèque n° .....

**LES CHIENS (PETITS ET GRANDS) SONT INTERDITS SUR LE SITE DU CHÂTEAU D'AUVERS**

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

**Votre dossier d'inscription doit être signé et accompagné :**

- du chèque à l'ordre de la Régie Château d'Auvers ou de la preuve de virement
- de l'attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle 2020

**Sans l'attestation d'assurance de l'année 2020, l'accès à la manifestation vous sera refusé.**

En cas d'annulation de la manifestation pour des raisons exceptionnelles et indépendantes de notre volonté, votre règlement vous sera remboursé.

Aucune indemnité ne pourra être demandée au Comité organisateur.

La signature du présent dossier d'inscription implique l'acceptation des conditions mentionnées et de la charte de l'exposant.

### CONTRAT SIGNÉ PAR L'EXPOSANT

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire d'inscription et déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de la charte de l'exposant, auxquelles j'adhère sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention : « *Lu et approuvé* »

#### **Document à retourner :**

Par courrier : Conseil départemental du Val d'Oise  
Château d'Auvers  
À l'attention de Martine LOOBUYCK  
Rue de Léry  
95 430 Auvers-sur-Oise  
France

Par mail : [martine.loobuyck@chateau-auvers.fr](mailto:martine.loobuyck@chateau-auvers.fr)

Contact et renseignements :  
33 (0) 1 34 48 48 37 ou 33 (0) 6 86 28 34 84